

Jean-Paul II – *La splendeur de la vérité*, « *L'enseignement moral de l'Église* » (1993).

Dans certains courants de la pensée moderne, **on en est arrivé à exalter la liberté au point d'en faire un absolu, qui serait la source des valeurs.** C'est dans cette direction que vont les doctrines qui perdent le sens de la transcendance ou celles qui sont explicitement athées. On a attribué à la conscience individuelle des prérogatives d'instance suprême du jugement moral, qui détermine d'une manière catégorique et infaillible le bien et le mal. **À l'affirmation du devoir de suivre sa conscience, on a indûment ajouté que le jugement moral est vrai par le fait qu'il vient de la conscience.** Mais de cette façon, la nécessaire exigence de la vérité a disparu au profit d'un critère de sincérité, d'authenticité, « d'accord avec soi-même », au point que l'on en est arrivé à **une conception radicalement subjectiviste du jugement moral.**

Comme on peut le saisir d'emblée, la crise au sujet de la vérité n'est pas étrangère à cette évolution. Une fois perdue l'idée d'une vérité universelle quant au Bien connaissable par la raison humaine, la conscience n'est plus considérée dans sa réalité originelle, c'est-à-dire comme **un acte de l'intelligence de la personne, qui a pour rôle d'appliquer la connaissance universelle du bien dans une situation déterminée et d'exprimer ainsi un jugement sur la juste conduite à choisir ici et maintenant** ; on a tendance à attribuer à la conscience individuelle le privilège de déterminer les critères du bien et du mal, de manière autonome, et d'agir en conséquence. Cette vision ne fait qu'un avec **une éthique individualiste, pour laquelle chacun se trouve confronté à sa vérité, différente de la vérité des autres.** Poussé dans ses conséquences extrêmes, **l'individualisme débouche sur la négation de l'idée même de nature humaine.** [...]

L'autonomie morale authentique de l'homme ne signifie nullement qu'il refuse, mais bien qu'il accueille la loi morale, le commandement de Dieu : « Le Seigneur Dieu fit à l'homme ce commandement... » (Genèse 2, 16). *La liberté de l'homme et la Loi de Dieu se rejoignent et sont appelés à s'interpénétrer*, c'est-à-dire qu'il s'agit de **l'obéissance libre de l'homme à Dieu** et de la bienveillance gratuite de Dieu envers l'homme. Par conséquent, **l'obéissance de Dieu n'est pas, comme le croient certains, une hétéronomie, comme si la vraie morale était soumise à la volonté d'une toute-puissance absolue, extérieure à l'homme, et contraire à l'affirmation de sa liberté.** Cette hétéronomie ne serait qu'une forme d'aliénation, contraire à la Sagesse divine et à la dignité de la personne humaine.

